

Cher Monsieur,

Je vous remercie pour votre mail et pour me donner ainsi l'opportunité de présenter mon programme concernant l'économie sociale et solidaire. L'ESS occupe une place primordiale dans le programme de la France Insoumise, l'Avenir en Commun, et, si je venais à être élu député de la 6ème Circonscription de la Seine-Saint-Denis, j'aurais à cœur de la défendre dans l'hémicycle.

Mes propositions concernant l'Economie Sociale et Solidaire découlent d'un double constat : celui que l'ESS occupe une place de plus en plus importante dans notre économie puisqu'elle représente aujourd'hui près de 10% des emplois et 11% du PIB de la France. D'autre part l'ESS représente un potentiel immense de promotion d'un nouveau modèle de fonctionnement dans l'entreprise. Elle offre une réelle opportunité d'instaurer la démocratie et l'égalité dans l'entreprise, rompant avec la logique de rentabilité sur l'autel duquel est sacrifiée la démarche citoyenne et l'utilité sociale.

J'ai suivi avec intérêt les débats dans l'hémicycle en 2014 à l'occasion de la loi relative à l'Economie Sociale et Solidaire, et si j'ai trouvé beaucoup de points d'accord avec sa version finale j'ai regretté son manque d'ambition en termes de partage du pouvoir dans l'entreprise et de redistribution, sous l'influence des avocats de l' « entrepreneuriat social ».

Avec la France Insoumise, nous souhaitons aller plus loin dans le soutien à l'ESS. Avec les initiatives récentes de reprise de leur entreprise en coopérative par leurs salarié.e.s (comme Scop TI, la Fabrique du Sud...) et l'émergence de mouvements citoyens comme Alternatiba et les forums sociaux mondiaux, nous pensons que l'ESS va occuper une part de plus en plus grande dans notre économie en prônant des modèles de société alternatifs au capitalisme.

Ainsi, si je suis élu député, en conformité avec le programme l'Avenir en Commun, je m'engage à :

- **Inscrire dans la loi le droit de préemption des salarié.e.s** pour la reprise en coopérative en cas de vente ou de liquidation et aider financièrement à la reprise d'activité si nécessaire.

- **Redéfinir par la loi le statut des banques coopératives** (Crédit coopératif, Crédit mutuel, Banque populaire, Crédit agricole...) instituant un réel pouvoir des sociétaires usager.e.s à tous les échelons ; inscrire dans leurs missions le financement des initiatives de l'ESS.

- **Soutenir les initiatives d'habitat autogéré et coopératif**, dans le cadre des programmes de création de logements sociaux, en neuf et en réhabilitation.

- Dans le cadre du redéploiement des services publics (transport, énergie, éducation, formation, travail social, logement...), **privilégier les coopérations des organismes publics avec les structures de l'ESS** du secteur concerné.

- **Appuyer les agriculteur·trice·s qui s'installent dans une démarche de circuits courts de proximité**, en liaison avec les réseaux citoyens comme les Amap et faire appel à leurs produits pour l'alimentation biologique dans les cantines scolaires.

- **Affirmer le contrôle citoyen** régulier de la conformité des pratiques aux principes démocratiques et égalitaires, pour l'ensemble des structures de l'ESS.

- **Intégrer l'ESS dans les programmes** économiques et sociaux au lycée et développer des cursus universitaires.

- **Soutenir financièrement** les initiatives reposant sur des règles rigoureuses en termes de démocratie interne et de finalité sociale et écologique : Amap, Villes en transition, Incroyables

comestibles, systèmes d'échange local ou SEL, coopératives autogérées...

- **Inscrire dans la Constitution** la priorité du droit d'usage au détriment de la propriété lucrative.

- **Reconnaitre juridiquement les biens communs** : l'air, l'eau, l'alimentation, le vivant, la santé, l'énergie, la monnaie ne sont pas des marchandises. Ils doivent être gérés démocratiquement : le droit de propriété doit être soumis à l'intérêt général, la propriété commune protégée et les services publics développés.

Vous pourrez retrouver nos positions et solutions détaillées dans le livret thématique #39 sur l'Économie Sociale et Solidaire que vous trouverez ci-joint.

En vous remerciant à nouveau de l'opportunité que vous m'offrez, et en espérant avoir, dans l'éventualité de mon élection, de futures rencontres constructives avec vous,

Bastien Lachaud,
Candidat de la France Insoumise dans la 93-06
Directeur de campagne législative de la France Insoumise